

CAPA  
PsyEN

Élections professionnelles  
du 28 novembre 2017

# Conforter le nouveau statut, faire respecter nos droits !

VOTEZ



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### UNE AVANCÉE HISTORIQUE

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des Psychologues de l'Éducation nationale. C'est l'aboutissement d'une longue bataille de nos syndicats pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Les psychologues de l'EN ont un rôle important à jouer, auprès des élèves, de leurs familles, auprès des équipes pluri-professionnelles, pour réduire les inégalités scolaires et au-delà les inégalités sociales.

Écoute, suivi, médiation, tout ce qui vise à favoriser l'épanouissement et le développement psychologique et social des enfants et des adolescents, leurs conditions d'études, leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir, sont essentiels **pour lutter contre les déterminismes**.

La création du nouveau corps des Psychologues de l'Éducation nationale reconnaît l'ensemble de ces missions et conforte les spécificités de chaque spécialité : éducation développement et apprentissages (EDA) dans le premier degré, éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO) dans le second degré.

### DANS LE PREMIER DEGRÉ : ENFIN, UN STATUT !

La création du statut de psychologue clarifie la position institutionnelle des psychologues dans les écoles et permet de pérenniser la fonction en assurant le renouvellement de la profession.

Le SNUipp-FSU a obtenu que :

- les missions ne soient pas réduites à l'évaluation psychologique ni aux interventions en situation d'urgence mais regroupent l'ensemble des missions qui étaient celles des psychologues jusque-là : participation aux projets d'école, activités de formation...
- la prévention et l'accompagnement psychologique soient maintenus et renforcés ;
- l'intervention du psychologue au sein du RASED se poursuive, permettant ainsi la mise en place concertée d'aides spécialisées dans l'école ;
- les avantages en termes de carrière, rémunérations, indemnités et conditions de travail soient conservés ; que l'intégration des psychologues en poste se fasse selon un choix d'option, sans concours ni exigence de diplômes supplémentaires.

### DANS LE SECOND DEGRÉ : DES MISSIONS CONFORTÉES ET UNE CARRIÈRE REVALORISÉE

Le SNES-FSU a obtenu que :

- psychologie et orientation soient officiellement liées. Les spécificités de l'intervention tant au sein des CIO et de l'institution scolaire que vis-à-vis des partenaires extérieurs sont reconnues. C'est un levier important pour mieux combattre les tentatives de réduction de l'orientation à la gestion des flux et les projets de régionalisation des CIO ;
- les PsyEN-EDO obtiennent enfin, avec la création du corps unique, les mêmes avantages de carrière que les autres personnels du second degré : nouvelle carrière plus rapide, hors-classe pour tous, création de la classe exceptionnelle ;
- la spécificité des fonctions de DCIO soit préservée. Face aux menaces de décentralisation, le SNES-FSU a obtenu le maintien des CIO dans l'Éducation nationale et continue de revendiquer une véritable prise en compte des missions particulières et de la charge de travail des DCIO, notamment par la transformation et la revalorisation de leur indemnité de charge administrative.

NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !



Dans l'académie de Créteil, les psychologues du SNES-FSU et du SNUipp-FSU collaborent depuis de nombreuses années tant dans les luttes que dans les groupes de réflexion et de formation syndicale. Nous avons acquis une expertise des commissions paritaires siégeant en CAPA ou en CAPD.

**PARCE QUE C'EST LE FRUIT DE NOTRE LUTTE ET QU'IL Y A ENCORE DES AMÉLIORATIONS À GAGNER :  
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES SNES et SNUipp, syndicats de la FSU,  
majoritaires dans la profession des PsyEN réunissant deux spécialités.**

**Nos candidates sont des psychologues qui travaillent sur le terrain et partagent vos conditions d'exercice au quotidien.** Fortes de leur expérience de déléguées du personnel, elles s'engagent comme elles l'ont toujours fait :

- à être au plus près des problématiques professionnelles rencontrées sur le terrain ;
- à impulser une dynamique de réflexion et d'échanges sur les enjeux sociétaux en lien avec la psychologie, sur les pratiques professionnelles ;
- à communiquer en toute transparence les informations et résultats issus des commissions paritaires.

**Soucieuses de développer la psychologie pour l'éducation et l'orientation, elles défendront vos droits et vous accompagneront dans toutes les opérations touchant votre carrière et vos conditions de travail. Pour une revalorisation de tous les aspects du métier de psychologue de l'Éducation nationale. En plus des revendications nationales, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU réclament pour l'académie de Créteil :**

- un plan de recrutement et des créations de postes pour pallier les vacances de postes et le non remplacement des différents congés (congés de maladie, de maternité, parental ...), mais aussi pour une prise en charge de notre public à la hauteur des besoins ;
- des conditions de travail décentes, tant du point de vue matériel que de la charge de travail ; la prise en compte des indemnités de déplacement ;
- la défense de notre spécificité et de notre professionnalité au sein de nos collectifs de travail ;
- le versement des indemnités REP/REP+ dans de meilleurs délais ;
- le maintien du réseau des CIO, lieu ressource indispensable pour le travail en équipe au plus près de notre public et la transformation des points d'accueil en CIO ;
- la reconstruction et le développement des RASED dans nos 3 départements, dispositif pluriel de prévention et de remédiation ;
- un plan de formation continue répondant aux besoins exprimés par les collègues.

**NOS CANDIDATES À LA CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique) :**

*Hors classe du corps des psychologues de l'Éducation nationale*

1. Mme **JARRIGE Marie-Christine** – CIO de Gagny – 93
2. Mme **NABAL Myriam** – CIO de Champigny sur Marne – 94
3. Mme **FEITO Pilar** – Circonscription Lagny sur Marne - 77
4. Mme **ZITTE-MOUFAKKIR Corinne** – CIO Ivry sur Seine - 94

*Classe normale du corps des psychologues de l'Éducation nationale*

5. Mme **PANIER Nathalie** – Circonscription Le Raincy / Clichy Sous Bois – 93
6. Mme **TISSIER Corine** – CIO de Vincennes - 94
7. Mme **OSIKA-FONTENOY Véronique** – Circonscription Val d'Europe – 77
8. Mme **DURIEZ Géraldine** – CIO d'Épinay sur Seine – 93

**VOTEZ****SNUipp  
FSU****NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !**